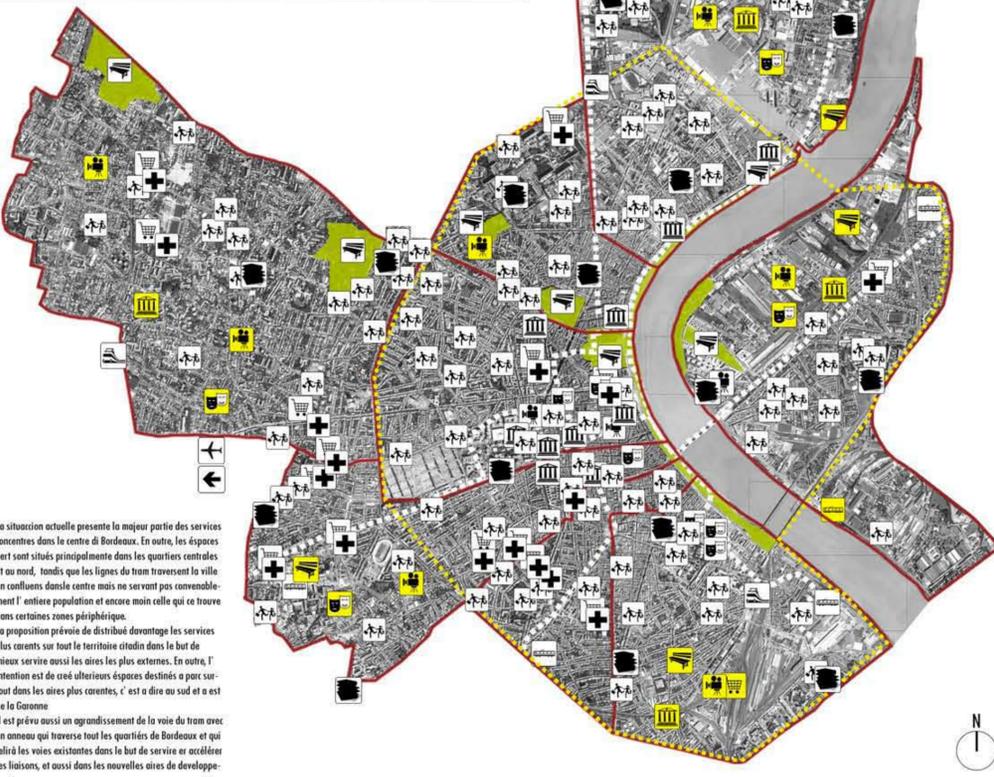


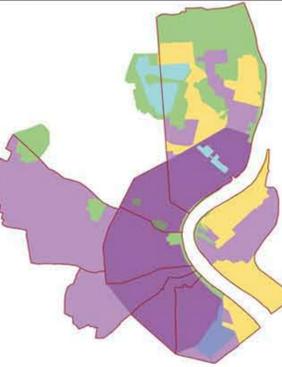
- SERVICES**
- TRANSPORTS**
- tram
 - gare
 - aéroport
- GÉNÉRALES**
- marché
 - hôpital
 - parc
- CULTURELS**
- musée
 - théâtre
 - école
 - bibliothèque
 - cinéma
-
- NUOVI SERVIZI**
- TRANSPORTS**
- tram
- GÉNÉRALES**
- marché
 - parc
- CULTURELS**
- musée
 - théâtre
 - cinéma



La situation actuelle présente la majeure partie des services concentrés dans le centre de Bordeaux. En outre, les espaces verts sont situés principalement dans les quartiers centraux et au nord, tandis que les lignes de tram traversent la ville en confluent dans le centre mais ne servant pas convenablement l'entière population et encore moins celle qui se trouve dans certaines zones périphériques.

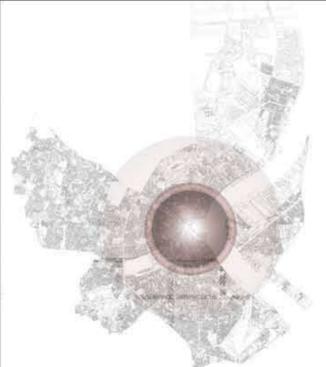
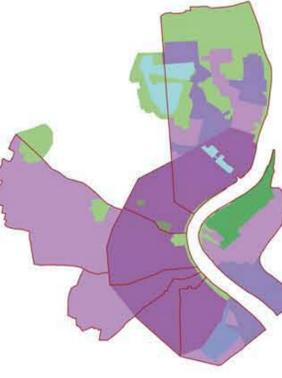
La proposition prévoit de distribuer davantage les services plus répartis sur tout le territoire urbain dans le but de mieux servir aussi les zones les plus externes. En outre, l'intention est de créer ultérieurement des espaces destinés à parcourir tout dans les zones plus récentes, c'est-à-dire au sud et à l'est de la Garonne.

Il est prévu aussi un agrandissement de la voie de tram avec un anneau qui traverse tout les quartiers de Bordeaux et qui reliera les voies existantes dans le but de servir et accélérer les liaisons, et aussi dans les nouvelles zones de développement.

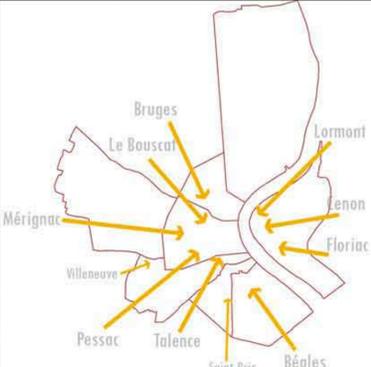
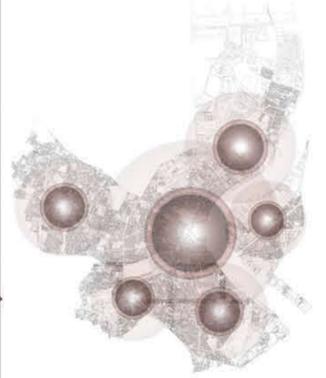


Zone industrielle
Gare
Parcs existants

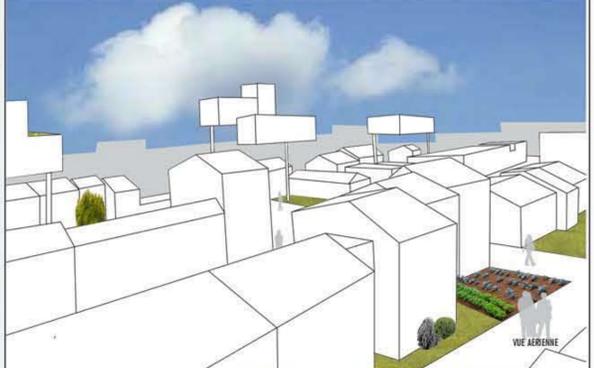
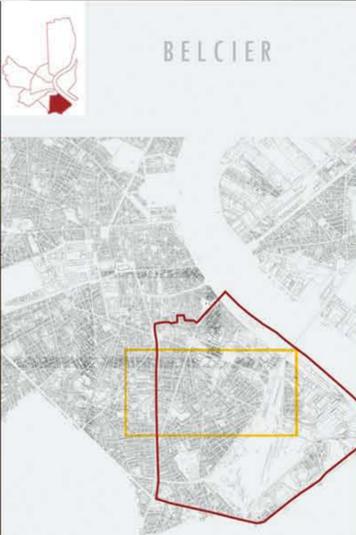
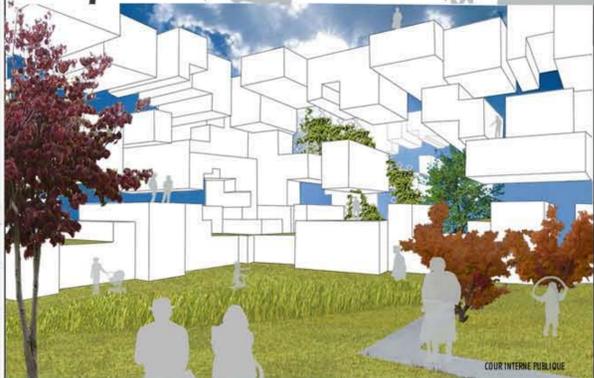
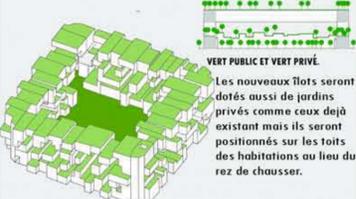
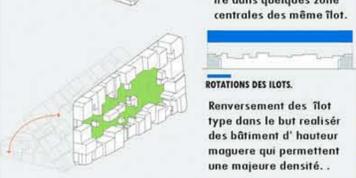
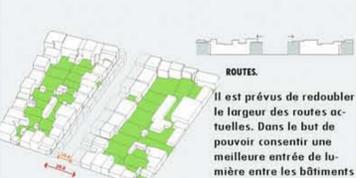
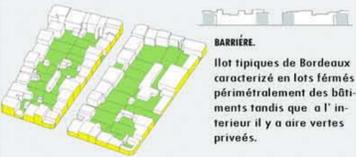
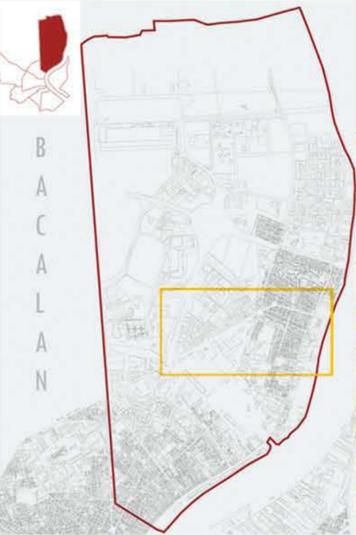
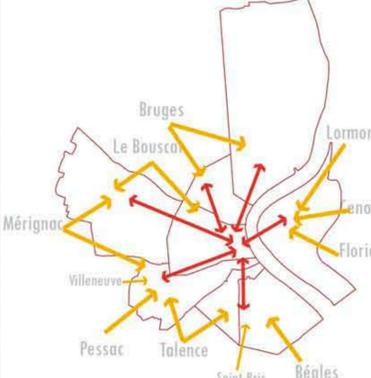
Secteur Protégé
Zone Résidentielle
Nouveau Parc



Dans le but de décongestionner le centre ville il s'agira de développer de nouveaux pôles attractifs pour la population surtout dans les quartiers en dehors du périmètre du centre Historique.



Les nouveaux rôles permettront à la population qui réside en périphérie de trouver un meilleur service plus proche des habitations, en outre il sera lié avec celui déjà présent dans le centre ville.



Actuellement la zone de Bacalan est caractérisée des bâtiments industriels et des entrepôts aux services du port. Dans cette aire il se trouve une forte dégradation à cause de la délocalisation des activités productives qui a laissée vides beaucoup de ces bâtiments.

La proposition pour cette partie de ville prévoit de développer autour des bassins dénommés Bassin à Flot N. 1 et N. 2 un nouveau pôle attractif constitué de bâtiments destinés à usage mixte résidentiel et tertiaire dans le but de rendre vivable le quartier soit durant les heures diurnes grâce aux activités lavoratives, soit durant celles nocturnes avec des lieux de distraction et de rencontre.

En outre le remplacement des vieux bâtiments industriels avec de nouveaux quartiers permettra l'augmentation de densité de population dans cette aire.

BELCIER

L'aire de Belcier est caractérisée d'îlots historiques fermés périmétriquement de bâtiment de un à trois étages qui se montre d'un côté sur la voie publique et de l'autre sur cours privés.

Pour cette zone il est prévu de rendre public quelques jardins privés et de créer des passages piétons à l'intérieur des îlots dans le but d'améliorer la sécurité et permettre aux activités commerciales de profiter d'un double côté.

En outre en éliminant quelques petites portions d'îlot ces espaces publics seront reliés entre eux.

183EFT